PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interrégionale de la Mer
Nord Atlantique-Manche Ouest

DEMANDE D'AUTORISATION ADMINISTRATIVE DE PÊCHE PROFESSIONNELLE EN PLONGÉE DES CRUSTACÉS DANS LES EAUX TERRITORIALES SITUÉES AU LARGE DE L'ILLE-ET-VILAINE CAMPAGNE 20__

Arrêté du préfet de la région Bretagne n° R53-2024-12-19-00005 du 19 décembre 2024 réglementant la délivrance des autorisations administratives pour l'exercice de la pêche maritime professionnelle en plongée en Bretagne

Formulaire à adresser à la direction départementale des territoires et de la mer (délégation à la mer et au littoral) du département dans lequel est immatriculé le navire support de plongée avant le 1er novembre.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :_____

Téléphone :_____

Numéro marin :_____ ☐ Armateur ☐ Armateur plongeur

Nom du navire :_____ Immatriculation :_____

sollicite une autorisation administrative de pêche professionnelle en plongée pour les crustacés dans les eaux territoriales situées au large de l'Ille-et-Vilaine correspondant à une demande d'autorisation pour les plongeurs suivants :

PLONGEUR n° 1

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro marin : _____ Date de la visite médicale : _____

Durée de l'aptitude :_____

PLONGEUR n° 2

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro marin : _____ Date de la visite médicale : _____

Durée de l'aptitude :_____

PLONGEUR n° 3

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro marin : _____ Date de la visite médicale : _____
Durée de l'aptitude :_____

PLONGEUR n° 4

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro marin : _____ Date de la visite médicale : _____
Durée de l'aptitude :_____

PLONGEUR n° 5

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro marin : _____ Date de la visite médicale : _____
Durée de l'aptitude :_____

Fait à _____, le _____

Visa armateur	Visa plongeur n°1	Visa plongeur n°2	Visa plongeur n°3	Visa plongeur n°4	Visa plongeur n°5

<u>Rappel des pièces complémentaires à produire :</u>

– copie du contrat d'engagement maritime liant le demandeur à l'armateur en cours de validité ;
– copie du certificat d'aptitude à l'hyperbarie en cours de validité.

Dans le cas d'une demande de renouvellement et en l'absence de changement de la situation administrative du demandeur, les justificatifs de situation fournis lors de la demande initiale ne sont pas transmis.